

Mobilité Entrante – Chercheur(e)s invité(e)s

Objectifs

Le programme Mobilité Entrante-Chercheur(e)s invité(e)s vise à soutenir l'accueil d'enseignants-chercheurs ou chercheurs étrangers dans les laboratoires d'Avignon Université sur une durée de 15 jours à 2 mois, et ce afin de dynamiser la politique de recherche internationale de l'établissement.

Critères d'éligibilité

Pour être recevables, les demandes doivent :

- ✓ Etre présentées par un enseignant-chercheur ou chercheur en poste dans un laboratoire ou une équipe de recherche dont la tutelle principale est Avignon Université
- ✓ Proposer l'accueil d'un enseignant-chercheur ou chercheur affilié à un établissement étranger,
- ✓ Concerner une mobilité dont la durée est comprise entre minimum 2 semaines et maximum 2 mois,
- ✓ S'inscrire dans le cadre de la préparation d'un projet de recherche collaboratif

Moyens attribués

Le financement est destiné à couvrir les frais généraux de mission, notamment l'hébergement et la restauration.

Le financement de la mobilité s'effectue via Campus France sous la forme d'une « bourse de mobilité ». L'aide financière est fixée à 1 100€ pour une mobilité de 2 semaines, auxquels viendront s'ajouter 750€ par semaine supplémentaire, dans la limite de 2 mois maximum. La bourse pourra être versée au chercheur invité sur un compte en banque étranger ou via Western Union à son arrivée en France.

Les laboratoires ou SFR peuvent bien entendu compléter cette aide sur leurs fonds propres.

Modalités de soumission

Le dossier de candidature comprend :

- ✓ Le CV du candidat.
- ✓ Le formulaire de demande complété. Le candidat indiquera notamment dans quel cadre de coopérations scientifiques son projet s'inscrit et quels sont les résultats attendus au terme du séjour pour l'établissement.
- ✓ Lorsque la demande s'inscrit dans le cadre d'un séjour dont la durée est supérieure à celle de la présente demande, les conditions de ressources (salaire de l'établissement d'origine, bourse de mobilité,...) de l'intéressé pendant la durée totale du séjour seront explicitées, un argumentaire justifiant la demande dans le cadre du présent appel sera également fourni.

Critères d'évaluation

Sont pris en considération les critères suivants :

- ✓ La proximité avec les axes identitaires et de développement scientifique d'Avignon Université,
- ✓ Le potentiel du projet de recherche et ses retombées pour l'établissement,
- ✓ L'historique des attributions précédentes à l'enseignants-chercheur ou au chercheur.

Examen des demandes et calendrier

Les demandes seront traitées par la Commission Recherche du conseil académique au fil de l'eau, lors de ses réunions mensuelles. Afin de mettre en place dans le cadre de Campus France la mobilité dans

les meilleures conditions possibles, celle-ci ne pourra débuter **avant 3 semaines suivant la validation par la Commission de la recherche**

Le dépôt d'une demande de soutien est un engagement à réaliser la visite en cas de financement, et à rendre compte des résultats à la CR.